

## Prêche (khotba) du vendredi 23-03-2012//30 Rabi'II 1433

### POUR UNE MEILLEUR COMPREHESION DE L'ISLAM

Au nom de Dieu, le Très Miséricordieux, le Tout Miséricordieux.

Chers frères et sœurs, les événements survenus dernièrement en France nous poussent à reparler encore des devoirs et des responsabilités du jeune musulman. Ces crimes terroristes commis ici ont été commis ailleurs même dans des pays musulmans et même dans des mosquées. Ce n'est donc pas une exception, et ceci vient de la mauvaise compréhension de l'islam chez certains jeunes ou personnes qui veulent, parfois s'engager pour l'islam mais ils prennent des voies qui sont loin de celles préconisées par le livre d'Allah glorifié soit-Il et la sunna de notre prophète Mohammed (BSPL).

C'est pour cela, les savants de cette religion ont institué la science des fondements de "Al-Fiqh" (la jurisprudence). Ces fondements sont basés sur deux piliers ; connaître la chariaa de l'islam dans sa globalité et maîtriser les mécanismes et les outils scientifiques afin d'extraire les lois d'Allah glorifié soit-Il.

Personne ne peut s'adonner à la fatwa sans connaître cette science. En effet, la Fatwa consiste en une interprétation (ou une compréhension) du texte de référence en vue de statuer sur un sujet ou émettre un jugement jurisprudentiel, c'est le domaine exclusif des savants compétents.

La discipline de la Fatwa et de l'interprétation du texte sacré a ses conditions ; la connaissance du Coran et du Hadîth et de leurs sciences, la connaissance de l'abrogé et de l'abrogeant, connaître la portée de chaque texte sacré, connaître les sujets à propos desquels les savants de la communauté ont établi un consensus, connaître les outils de la jurisprudence (droit) islamique, la piété, le scrupule, la crainte de Dieu et la sagesse, connaître l'environnement (c'est-à-dire le contexte social et politique..).

Le musulman doit savoir que notre religion n'est pas une religion qui obéit aux jugements binaires comme certains veulent le faire croire, soit licite ou illicite. Dans l'islam, il y a cinq prescriptions (ou jugements) applicables aux actes : l'obligatoire, le préférable, l'interdit, le détestable et le permis. Même dans le haram, on trouve les grands péchés et les petits, dans les obligations, il y a les obligations individuelles et ceux qui incombent à la communauté. Il faut savoir qu'il y a des avis différents chez les musulmans, exemple des quatre grandes écoles d'interprétation (Madhab) reconnus par tous. C'est pourquoi, le jeune musulman doit avoir cet esprit lorsqu'il veut connaître sa religion pour qu'il ne soit pas endoctriné et mené vers quelque chose qui est contradictoire avec sa religion.

Il doit savoir qu'il y a une divergence chez les savants musulmans et que cette divergence n'est pas une divergence de hasard et de division mais c'est une divergence scientifique qui se base sur des preuves.

Dieu a mis au service de cette religion des savants pieux et dignes de confiance, vers qui il faut se tourner pour acquérir la science. Nous comprenons d'un verset ce qui signifie :

*« Questionnez les savants lorsque vous ignorez le jugement d'une question ».*

Parmi les savants célèbres, il y a Abou Hanifa, Ach-chafi'iy, Malik et Ahmad Ibnou Hanbal, les fondateurs des quatre écoles sunnites et beaucoup d'autres.

Allah exalté soit-Il a voulu qu'il y ait des versets explicites qui n'admettent qu'un seul sens, et des versets équivoques dont le sens n'a pas été clairement connu ou qui admettent

plusieurs interprétations, et qui nécessitent donc une exégèse pour en extraire un enseignement qui est en conformité avec les versets univoques, et les finalités de l'islam. Il y a aussi des hadiths du prophète (BSPL) qui admettent plusieurs sens, dans lesquels les savants du hadith trouvent des fois même des contradictions, ce qui nécessite un travail énorme et la maîtrise de certains outils tels que la langue arabe. Cette langue que certaines personnes ne maîtrisent même pas et malheureusement s'adonnent à des fatwa affirmatives, alors que nos savants n'osaient pas donner des avis juridiques malgré leur science. Même le grand savant l'Imâm Mâlik de Médine répondait fréquemment quand on lui posait des questions : « je ne sais pas ! » par crainte de Dieu. Ces grands savants, respectaient les autres savants même quand ils avaient des divergences, L'Imam Chafi'i tout en affirmant que son avis est fondé reconnaissait que la vérité pouvait se trouver chez un autre savant .

Il y a quelques groupuscules de musulmans, qui prétendent suivre le coran et la sunna, et qui demandent aux autres musulmans de laisser tomber tout cet héritage scientifique de 15 siècles, si riches par le travail remarquables de nos savants à travers ces siècles pour suivre leur vision en prétendant qu'elle celle du coran et de la sunna. Ils veulent effacer toutes les divergences des savants musulmans pour imposer leur propre lecture, qui est en faite une lecture biaisé de l'islam. Quand ils prétendent suivre le Coran et la sounna, c'est juste une ruse pour imposer leurs propre compréhension.

Si musulman veut s'imposer une rigueur c'est son droit, mais il n'a pas le droit d'imposer son avis à la oumma, en disant que c'est l'unique voie.

Le prophète a toujours préféré la facilité et la simplicité, surtout pour nous qui vivants en tant que minorité dans ce pays, où la priorité est de préserver les piliers et les grandes obligations de l'islam. Vouloir considérer que la France comme si c'était un pays musulman est un manque de réalisme, et constitue une rupture avec les enseignements de la vie du prophète (BSPL). Méditant les recommandations du prophète au compagnon Mouad lorsqu'il a envoyé au yemen, qui était un pays non musulman. Il lui a ordonné de commencer en douceur, par étape, par l'unicité d'Allah, par la prière, par la zakat tout en choisissant la douceur et la facilité aux gens. Que ceux qui veulent suivre le Coran et La sounna, voilà la voie du prophète Mohammed, voilà le chemin qu'il faut choisir.

Quand le prophète et arrivé avec ses compagnons à Médine, il n'a pas cherché (BSPL) à faire une épuration ethnique contre les juifs et les chrétiens qui habitaient Médine. Au contraire, il a établi (BSPL) la première constitution en islam dans laquelle, il a donné les droits et les devoirs de chaque citoyen qu'il soit musulman, juif ou chrétien.

Aujourd'hui, il y en a qui tuent les innocents au nom de l'islam ! Pour venger telle ou telle personne et souvent ils prétendent défendre la cause palestinienne, comme celui qui a tué avec sang froid des enfants parce qu'il étaient juifs, ce sont des crimes graves et inhumains qui sont en contradiction avec le message de l'islam, même en état de guerre et contre les ennemis : on ne tue pas les enfant, ni les femmes ni les vieillards ni ceux qui ne combattent pas.

Alors que ceux qui commettent ces actes sont les premiers à excommunier les autres musulmans qui ne croient pas à leurs idées et ne partagent pas leur vision de l'islam. Même les palestiniens qui résistent face à l'occupation sioniste sont pour eux des égarés et des mécréants juste parce qu'ils ne partagent pas leurs avis. Je tiens à rappeler que la résistance islamique palestinienne n'a jamais, et ce depuis sa création, exporté la lute armée contre l'occupation israélienne en dehors de la Palestine. Donc ces personnes qui prétendent défendre la Palestine ne font que salir la résistance et le message islamiques.

Lorsque certains veulent légitimer leurs actes qui sont en rupture avec le livre d'Allah glorifié soit-Il et avec la sunna de notre prophète (BSPL) en les maquillant avec des discours

qui n'ont rien à avoir avec Les finalités de notre belle religion, nous considérons ces actes comme une trahison à l'islam car ils ne correspondent ni au message de l'islam, ni à ses valeurs. C'est pour cela, il faut être vigilant envers la mauvaise compréhension de l'islam, envers ces extrémistes qui excommunient les savants musulmans, morts et vivant, et qui commencent à enfermer leurs victimes dans une secte ou les seuls musulmans sont ceux qui sont d'accord avec eux.

Lorsque Allah exalté soit-Il a envoyé Moïse et son frère Haroun chez Pharaon qui s'est autoproclamé le dieu et qui a semé la terreur sur terre, ALLAH les a ordonné exalté soit-Il d'aller le voir et lui dire une parole douce, une bonne parole de la meilleur façon peut être il va s'en remettre en cause malgré, glorifié soit-Il savait qu'il ne va pas revenir mais c'était pour nous donner la bonne méthode de de transmettre son message : c'est la douceur, c'est de transmettre l'islam et non de juger les gens, et de dire tel n'est plus musulman, tel est pervers, tels est... . Ces groupes extrémistes ne sont pas es premiers dans cette voie, avant eux, même au débit de l'islam, a existé des groupe qui se disent attaché au Coran, mais se sont permis d'excommunier même des compagnons du prophète et même des kalifs. Certaines jeunes ici, à peine trouvé le bon chemin, comment à excommunier l'imam de la mosquée, les responsables et les bénévoles musulmans qui depuis des années se sacrifient pour l'islam, ils excommunient même des savants musulmans qui ont tout donné pour ALLAH LE TRES HAUT.

Chers croyants et croyantes, notre mission est de suivre le chemin des prophètes et messagers, notre devoir est de prêcher la bonne parole quelque soit la personne qui est en face. En islam, il est interdit de juger les gens et de les excommunier avec une telle facilité. Il paraît évident qu'il ne suffit pas de connaître le Coran par cœur et de maîtriser la langue arabe ou d'avoir fait quelques lectures de livres de la religion pour se permettre de donner des avis juridiques (fatwa).

S'adonner à la Fatwa sans avoir les compétences requises, porte préjudice à l'islam et c'est même une source d'égarement. Cette attitude irresponsable souille l'image de l'Islam et des musulmans dans le monde.